



Lancement de la 9^{ème} édition du concours des Clés de l'Éducation Routière !

Les associations Prévention Routière et Assurance Prévention lancent l'édition 2021/2022 des Clés de l'Éducation Routière, le concours à destination des établissements scolaires et des enseignants. Le concours incite les élèves à devenir des ambassadeurs de la prévention des risques routiers, valorise leur travail sur le sujet et récompense les initiatives les plus originales. Le concours des Clés de l'Éducation Routière est ouvert aux établissements scolaires des 1^{er} et 2nd degrés, ainsi qu'aux établissements spécialisés (IME, EREA...). Cette année, une nouvelle catégorie de lauréats voit le jour : le prix spécial des Conseils Municipaux de Jeunes.

Depuis 2008, les associations Prévention Routière et Assurance Prévention valorisent les actions de prévention menées par les enseignants, les équipes éducatives et les élèves à destination de leurs pairs, de leurs parents ou encore du grand public. Convaincues que ce sont les actions imaginées et réalisées par les élèves eux-mêmes qui sont les plus efficaces, les associations souhaitent récompenser ces initiatives.

4 catégories de projets

Pour cette nouvelle édition, les candidats peuvent proposer des projets dans plusieurs catégories à leurs élèves « ambassadeurs de la prévention des risques routiers » :

COMMUNICATION VISUELLE	COMMUNICATION ORALE	COMMUNICATION ÉCRITE	COMMUNICATION PAR LE JEU OU LA CONSTRUCTION
Film Affiche Dessin Flyer BD Exposition ...	Théâtre Chanson Exposé Atelier ...	Journal Livres Blog Site Internet ...	Jeu de société ou de plein air Expérience Modélisme ...

Un site web pour participer en quelques clics

Dès à présent, les enseignants et autres personnels éducatifs peuvent participer en ligne à ce concours annuel, sur www.cles-education-routiere.fr. Une fois leur compte créé, ils peuvent **remplir leur dossier de candidature en ligne et y transmettre les productions des élèves**. Ce dossier reste consultable et modifiable jusqu'à la date de clôture des candidatures.

Le calendrier

Les participants ont jusqu'au **18 mars 2022** pour déposer leur dossier en ligne. Le Grand Jury, composé de personnalités qualifiées dans les domaines de l'éducation routière et de la pédagogie, dévoilera les lauréats du concours et remettra les prix en mai 2022. Chaque gagnant recevra un lot de 800 euros de matériel pédagogique de son choix, lors d'une cérémonie qui se déroulera à Paris.

Contacts presse

Association Prévention Routière

Sophy Sainten-Bourguignon

Tel : 01 44 15 27 79 - 06 38 83 11 25

Email : s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

Association Assurance Prévention

Nathalie Irisson

Tel : 01 42 47 94 31 - 06 20 59 91 45

Email : n.irisson@assurance-prevention.fr